

Octobre 2014 - N° 54



Le Maire
Alain CHANIER

Chers concitoyens,

Lors de mon précédent édit, j'évoquais les rythmes scolaires et notre démarche pour la mise en place des temps d'activités périscolaires. Après des concertations avec M. le Sous-Préfet, l'Éducation Nationale et Jeunesse et Sports, nous avons pu les organiser dans nos locaux (école, salle polyvalente et si besoin à titre exceptionnel salle associative) sans avoir recours à la Communauté de Communes.

Cette nouvelle organisation nous a permis de réaliser d'importantes économies sans négliger la qualité des activités offertes aux enfants avec un encadrement expérimenté.

Conformément à mes engagements, le chantier d'aménagement de voirie

dans le quartier des Terres Fortes est opérationnel depuis le 15 septembre. Ces travaux se réalisent sans souci d'économie en respectant l'appel d'offres et tout en faisant face aux découvertes de réseaux en mauvais état. En concertation avec l'ensemble des élus, l'option complémentaire pour un revêtement en bitume a été retenue pour un montant de 61 906.60 € HT.

A ce jour tous les engagements arrivent à terme : réfection d'une moitié de la couverture de la cantine, travaux de voirie rue du Boutillon (ces travaux permettent la stabilisation des matériaux des accotements), rue du Chéroux, travaux d'entretien de voirie route de Commentry, rue des Thuelles, rue des Méténneries, remplacement de notre mini-tracteur, pose d'un panneau d'informations municipales devant la mairie.

Je ne cesse de travailler pour votre confort en associant les élus. Bien d'autres projets sont en cours, et mes démarches ne font que commencer pour les mener à bien. Le moment venu, je vous communiquerai leur avancement et solliciterai votre avis. Nous sommes au début de ce mandat qui va jusqu'en 2020, et jusqu'à cette échéance je me mettrai au service de NOTRE commune.

Enfin, je veux terminer en rappelant à chacun son devoir, en matière de civisme : éviter les divagations d'animaux, la taille des haies, les feux, le dépôt des déjections d'animaux à proximité du voisinage. Certains de ces actes peuvent être source de dommages pour autrui.

Merci de ce moment de lecture.
Bien cordialement.

Actualités

La Rentrée scolaire



En septembre, c'est la rentrée, il faut s'adapter aux nouveaux rythmes, grand changement de cette nouvelle année scolaire. 142 élèves de 2 à 10 ans, 6 enseignants, dont Cédric Clairet et Laëtitia Herchin, nouveaux membres de l'équipe, 3 ATSEM, Stéphanie, Jessica et Corinne, se retrouvent désormais 5 jours par semaine sur les bancs de l'école. Au cours des mois à venir, de nombreuses activités seront tournées vers l'eau, cet élément essentiel à la vie et dont il faut prendre le plus grand soin. Parallèlement, l'école participera comme chaque année au Téléthon ainsi qu'au Printemps de Chamblet et réalisera son marché de Noël, le carnaval et la kermesse de l'école. Ce premier mois a été marqué par des échanges inter-classes, avec notamment la classe de PS-MS, qui a reçu la classe de maternelle de Bizeneuille. La classe de CM1/CM2 a, quant à elle, partagée 2 jours de voile au Cercle de Voile de Montluçon à l'étang de Sault avec la classe de cycle 3 de Saint-Angel. Pour financer ce projet, les élèves, soutenus par leurs parents,

ont dû mettre la main à la pâte ou plutôt dans la citrouille, qu'ils ont revendue en parts. Ils sont aussi venus tenir un stand à la brocante. Bravo et merci à eux. Il va falloir qu'ils cherchent de nouvelles idées pour pouvoir renouveler l'activité au mois de mai ! Mais l'année ne fait que commencer !

La rentrée à la cantine

Avec l'ouverture d'une nouvelle classe pour cette rentrée scolaire, le conseil municipal a décidé la mise en place de 2 services à la cantine. Le but est de diminuer le bruit, pouvoir s'occuper des enfants dans des conditions respectables, et les voir heureux de venir manger le midi. La Mairie a recruté 3 personnes pour le temps des repas et la surveillance des enfants. Les « grands » sont les premiers à venir manger et les « petits » viennent ensuite. Il a également été décidé de renouveler la convention avec les nutritionnistes afin de servir des repas équilibrés et faire découvrir de nouveaux goûts aux enfants.

Cette nouvelle organisation ainsi que les personnes recrutées ont été présentées lors d'une réunion du personnel communal le 1^{er} septembre.

La 1^{ère} quinzaine a été difficile car il fallait que les enfants trouvent leur place, apprennent à connaître le personnel mais à ce jour nous pouvons nous réjouir de cette organisation. Les élus félicitent l'ensemble des acteurs (enfants et personnel communal) pour le bon fonctionnement de ces 2 services.

scolaire. Les activités se passent le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Des animateurs diplômés ont été recrutés pour encadrer les enfants. Une présentation a été faite à l'ensemble des parents présents jeudi 4 septembre.



Les inscriptions s'effectuent par période scolaire. Pour la 1^{ère} période (jusqu'aux vacances de Toussaint), les 110 enfants inscrits ont été répartis en quatre groupes en fonction de leur niveau pour découvrir les quatre éléments : l'eau, l'air, la terre et le feu.

Les documents ont été envoyés aux familles pour la 2^{ème} période (3 novembre au 19 décembre inclus). Un thème sera mis en place par l'équipe d'animation au cours de cette période. Tout se passe très bien aujourd'hui, les enfants sont heureux de venir aux TAP.

Merci aux parents de respecter les dates d'inscriptions et la participation de leurs enfants qui constituent un engagement de leur part. Ces préalables sont indispensables pour une organisation correcte de ce nouveau service instauré et financé par la municipalité.

Les TAP au rythme des 4 éléments

La rentrée scolaire a vu la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Le conseil municipal a décidé que les TAP se dérouleraient dans les locaux de la commune pour toute l'année



Conseil municipal du 4 septembre 2014

Approbation du projet de PLU révisé suite à annulation de la délibération du 20 juin 2014

Par courrier du 18 août 2014, le service du contrôle de légalité de la Préfecture de Moulins indiquait que le document approuvé contenait plusieurs points, concernant le zonage et le règlement, de nature à entraîner l'illégalité de la délibération du 20 juin 2014.

Le conseil municipal, après délibération, par 12 voix pour, 2 contre (Michel HUREAU, Arnaud LAMY) et une abstention (Delphine MICHARD), décide d'approuver le dossier de PLU modifié en tenant compte des modifications requises.

Cette délibération annule et remplace celle du 20 juin 2014 approuvant le projet de PLU révisé.

Travaux d'aménagement chemin des Terres Fortes et des Mineurs – Attribution du marché

Suite à l'appel d'offres, 5 entreprises ont transmis une proposition : ALZIN SAS, SMTPB SAS, COLAS, LAUVERGNE COLLINET et RENON.

Après ouverture des plis et analyse des offres par le bureau d'études BTM, le Maire propose au conseil municipal de retenir l'offre de l'entreprise ALZIN, qui répond le mieux aux critères établis, pour un montant de 529 372,05 € HT soit 635 246,46 € TTC, détaillée comme suit :

- Tranche ferme Mineurs : 162 263,45 € HT
- Tranche conditionnelle 1
Terres Fortes 1 : 145 887,00 € HT
- Tranche conditionnelle 2
Terres Fortes 2 : 159 315,00 € HT
- Option enrobé : 61 906,60 € HT

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise ALZIN.

Extension réseau d'assainissement eaux usées rues de la Carrière et Côte du Chéroux – Plan de financement

Lors de la réalisation des travaux d'assainissement rue du Chéroux, un branchement a été prévu en

attente du raccordement des rues de la Carrière et Côte du Chéroux. Cette zone pavillonnaire s'est densifiée récemment et une ou deux parcelles sont encore disponibles. Il convient par conséquent d'envisager l'extension du réseau d'assainissement eaux usées sur ce secteur.

Au vu du chiffrage estimatif des travaux réalisés par le bureau d'études BTM, qui s'élève à 57 750 € HT, le Maire propose d'adopter le plan de financement suivant :

Agence de l'eau Loire-Bretagne : 12 994 € (22,5%)
Conseil Général de l'Allier : 12 994 € (22,5%)
Autofinancement : 31 762 € (55%)

Le conseil municipal, après délibération, adopte à l'unanimité le plan de financement et sollicite l'aide du Conseil Général de l'Allier au titre de l'assainissement des communes rurales et l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Approbation des statuts du syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE03) – compétence nouvelle : installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

La commune est adhérente au SDE03, syndicat départemental mixte à la carte qui regroupe 317 communes et 14 communautés de communes.

Une nouvelle modification de ses statuts est engagée par le SDE03, afin d'intégrer une compétence optionnelle supplémentaire : l'organisation d'un service de bornes de recharge pour véhicules électriques, conformément à l'article L 2224-37 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la modification des statuts du SDE03 approuvée par son comité syndical le 18 mars 2014.

Transfert de compétence au SDE03 : installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de transférer au SDE03 la compétence « installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ou

hybrides » telle que définie par les statuts approuvés par le comité syndical du SDE03 le 18 mars 2014.

Indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires au receveur municipal

Conformément à l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983, le conseil municipal, après délibération, par 14 voix pour et une abstention (Arnaud LAMY), décide d'accorder à Mme Catherine DESNOS, receveur municipal, l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État

Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'État sont en effet appelés à diminuer fortement.

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement impactées par ces mesures. Le conseil municipal, après délibération, par 14 voix pour et une abstention (Michel HUREAU), soutient la position de l'Association des Maires de France concernant cette problématique.

Motion de soutien au Conseil Général de l'Allier concernant le projet de réforme territoriale du gouvernement

Le Maire fait part au conseil municipal que l'assemblée départementale a adopté, à l'unanimité, lors de sa séance du 26 juin 2014, une motion relative au projet de réforme territoriale intitulée « quel avenir pour l'action publique de proximité ? ». Après lecture de la dite motion, le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, soutient la position de l'assemblée départementale du Conseil Général de l'Allier concernant le projet de réforme territoriale.

Un nouveau tracteur tondeuse

Compte-tenu de l'état mécanique du tracteur tondeuse communal et des réparations nombreuses et répétitives qu'il nécessitait, l'achat d'un nouvel équipement a été inscrit au budget 2014. Après consultation de différents prestataires et essai par les agents techniques des matériels proposés, le choix des élus s'est porté sur un Kubota.



Conseil communautaire à Chamblet



Lundi 6 octobre, Alain CHANIER recevait à la salle polyvalente ses collègues délégués communautaires des 12 communes de l'intercommunalité.

Une quinzaine de sujets étaient à l'ordre du jour dans des domaines diversifiés : administration générale, gestion financière, gestion du personnel, aménagement du territoire, hébergement touristique, intervention de prestataires à la structure

« 3 Pommes », portage des repas à domicile. Une partie des échanges a notamment été consacrée à l'évolution du Pays de la vallée de Montluçon, pôle d'animation qui coordonne les programmes d'aides financières européennes et régionales auxquelles peuvent émarquer certains projets structurants et innovants de notre territoire à l'échelle intercommunale ou communale.

L'agenda du trimestre

11 Novembre : Commémoration de l'armistice

21 Novembre : Assemblée Générale Amicale Communale de Pêche

13 Décembre : Assemblée Générale Amis de Saint Maurice

6 janvier : Vœux du Maire

22 janvier : Assemblée Générale Club de l'Amitié des Aînés Ruraux

Infos municipales

Contrat communal d'aménagement du bourg

Chemin des Mineurs et rue des Terres Fortes

Les travaux concernant cette dernière phase du contrat d'aménagement de bourg signé avec le Conseil Général ont démarré cet été.



Après l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et la construction d'un réseau d'éclairage public par le SDE03 ainsi que la reprise du réseau d'eau potable par le SIVOM de Doyet, les travaux d'aménagement de surface pour la première tranche, rue des Mineurs, ont commencé courant septembre pour une durée d'environ 2 à 3 mois.

Ce chantier, sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études BTM de Montluçon, a été confié à l'entreprise ALZIN de Malicorne. Il comprend le busage des fossés, la mise en place de bordures de trottoirs, la réalisation d'un cheminement piéton et l'aménagement paysager du site.

Une deuxième tranche (2015) et une troisième (2016) sont programmées pour la rue des Terres Fortes.

Infos diverses...

Télésurveillance : les personnes intéressées par ce type d'équipement peuvent s'adresser à Delta Revie ou Présence verte. Renseignements en Mairie.

Logements libres : 2 T3 et 1 garage
impasse des Tourterelles

Les associations ont établi leur calendrier

La commission « Vie Associative » s'est réunie fin septembre à l'initiative d'Alain CHANIER, Maire et de Michèle DUFFAULT, adjointe à la communication et à la vie associative.



Un tour de table a permis aux présidents de présenter les activités récentes et les projets de leurs associations. D'une manière générale, les effectifs en terme d'adhésions sont stables et les dernières manifestations ont donné satisfaction. Le calendrier des manifestations 2014-2015 a ensuite été élaboré (ce document est consultable en Mairie ou sur le site internet).

En fin de réunion, Alain CHANIER a fait un point sur l'actualité municipale : la rentrée scolaire avec la mise en place des TAP, le démarrage du chantier rue des Mineurs, les travaux d'entretien de voirie ...

Ce moment d'échanges a de nouveau montré la richesse et le dynamisme de la vie associative Chamblétoise, qui vient de s'enrichir d'une nouvelle association « Rallye Landier ».

Le Tocsin a sonné le 1^{er} août à Chamblet, pour marquer le centenaire de la mobilisation générale décrétée le 1^{er} août 1914. Cette minute commémorative a eu lieu en présence de Pierre THUELIN, Jean-Paul MICHARD et Alain CHANIER.

Agence Postale communale
Fermeture du 27 au 31 octobre 2014.

Rencontre avec les habitants du centre bourg

Samedi 11 octobre, les élus ont accueilli les habitants du centre-bourg. Ce moment convivial a permis d'écouter les préoccupations des riverains et d'évoquer ensemble l'actualité communale.

Malheureusement, peu de personnes ont répondu à l'invitation. On peut penser que c'est un signe de satisfaction vis-à-vis des réalisations et des projets de l'équipe municipale.

Ont notamment été abordés : les travaux de voirie, la vie scolaire, l'assainissement, la gestion des ordures ménagères, ainsi que l'aménagement récent du centre-bourg qui donne satisfaction aux chamblétois mais fait aussi régulièrement l'objet de félicitations par les personnes extérieures de passage dans notre commune.

Le Chéroux, le 13 décembre

Les élus iront à la rencontre des habitants du quartier du Chéroux samedi 13 décembre à 10H30 à la salle André Roux. Ce moment d'échanges concernera : la rue du Chéroux, l'impasse du Chéroux, la rue des Creux, l'impasse des Creux, la rue de la Carrière et la rue Côte du Chéroux. Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres en temps utile.

JBC, une nouvelle entreprise à Chamblet



Depuis août 2014, Jérôme Bernard peut intervenir pour tous travaux de couverture, zinguerie, entretien et réparations de toiture. Contact : 06 09 93 67 57.

Vie locale et associative

Convivialité et sécurité à l'Amicale de chasse



Chasseurs, propriétaires et sympathisants étaient réunis fin août afin d'échanger et de faire le bilan de la saison 2013/2014 avant l'ouverture fixée au 21 septembre.

Le président Bernard JARDOUX a signalé que 30 renards avaient été pris au piège et que des bracelets seront attribués à la société pour 5 chevreuils et 2 sangliers.

Colette VERTADIER a présenté le bilan financier.

Le bureau a été renouvelé comme suit : Bernard JARDOUX, président, Roger PELERAS, vice-président, Maurice DESBORDES, secrétaire, Michèle DUFFAULT, secrétaire-adjointe, Colette VERTADIER, trésorière, Delphine MICHARD, trésorière-adjointe.

Michèle DUFFAULT a précisé les dates des lâchers de gibiers qui se feront autant que possible le matin selon le calendrier habituel. Concernant les battues aux chevreuils et sangliers, chaque chasseur devra rester à son poste qui lui sera attribué par un numéro, mesure visant à améliorer la sécurité.

L'amicale a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux adhérents. Malheureusement l'un d'entre eux, Johnny nous a quitté brutalement fin septembre. Les membres de l'amicale renouvellent leurs sincères condoléances à sa famille.

Une nouvelle association : Rallye Landier

L'association « Rallye Landier » vient de rejoindre officiellement la quinzaine d'associations chamblétoises.

Préalablement, mi-juillet, Laurent Laubezout a inauguré son nouveau chenil « Impasse de Fonteneuilles ». La meute du Rallye Landier est constituée de 40 harriers et 5 fox répartis sur deux chenils, qui participent souvent à des chasses à courre. La visite a été suivie d'un concert de trompes et d'une simulation de chasse par la poursuite d'un leurre avant que les 400 participants se retrouvent pour un moment de convivialité.



Assemblée générale de l'Amicale Laïque



L'assemblée générale de l'Amicale Laïque s'est déroulée le 11 septembre, en présence des adhérents, du Maire, des représentants de l'école. Le nouveau bureau se compose comme suit :

Alain CHANIER, président d'honneur,
Michelle LAMY, présidente,
Cécile LOZANO, vice présidente,
Frédérique RIGAUD, secrétaire,
Delphine MICHARD, secrétaire adjointe,
Laurence CAMUS, trésorière,
Carine OZOUF, trésorière adjointe.

L'Amicale Laïque a accueilli 5 nouveaux adhérents : Sonia MATHE, Joelline NAUDIER, Fabrice TOURET, Vincent SARDELLA et Marie France BERGERAT.

Les comptes de l'année écoulée ont été présentés et approuvés. La cotisation a été fixée à 15 €.

Les bénéfices ont permis une fois de plus à l'Amicale Laïque d'apporter son soutien à l'école en finançant plusieurs activités (spectacle de Noël, voyages scolaires) grâce aux bénéfices dégagés des différentes manifestations (théâtre, tombola, loto).

Cette année encore, toutes ces manifestations vont être reconduites.

Théâtre avec le THALC

La troupe du THALC de Chazemais présentera son nouveau spectacle **Samedi 25 octobre à 20h30**, salle polyvalente :

« Trente kilomètres à pied », une comédie de Jean-Claude Martineau.

« On sait toujours par avance ce que l'on perd, mais on n'est jamais sûr de ce que l'on gagne » C'est ce que vont apprendre à leurs dépens deux jeunes retraités qui, pour donner une leçon à leurs femmes un peu trop directives, décident de fuguer. Un village entier s'est donné pour mission de leur venir en aide.

Venez nombreux découvrir ce spectacle, à coup sûr, deux heures de détente et de bonne humeur pour tout public.

Tarifs : 7 € adulte – 3 € enfant de 8 à 12 ans

Réservations : 06.20.74.34.60

ou 06.48.15.26.40



Crony-Band

Les Crony Band ont organisé pour la première fois leur dîner dansant animé par DJ GILDA, le 4 Octobre 2014 à la salle des fêtes de Chamblet. Une très belle soirée qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Samedi 6 Décembre, la commune de Chamblet organisant le Téléthon 2014 pourra une fois de plus compter sur les Crony Band.



Les Rythmés

Les activités des Rythmés ont repris le 9 septembre avec les cours habituels :

- aérojazz pour les 4-8 ans le mardi de 17h30 à 18h30 (animatrice Évelyne Hays)
- renforcement musculaire ou cardio le mardi de 18h30 à 19h30 (animatrice Sylvie Bardy)
- marche nordique le samedi de 9h30 à 11h30 (animatrice Sylvie Bardy)

Une session de danse de salon (rock, salsa, madison, tango ...) est ouverte le lundi de 19h15 à 20h30 (animatrice Brigitte).



Tous ces cours ont lieu à la salle polyvalente. Vous pouvez encore les intégrer ou venir découvrir (2 cours gratuits sans engagement).

Contacts : Évelyne LOBJOIS 06.02.23.30.40

Lydie BLOYER 06.81.70.93.17

La Fête de Saint-Maurice a battu son plein sous le soleil

Le Comité des Fêtes avait de nouveau rendez-vous avec le soleil qui a fortement contribué au succès de la traditionnelle fête patronale de fin septembre.

Les festivités ont commencé samedi à 14 heures avec le concours de pétanque qui a rassemblé 16 doublettes. Après quelques heures de jeu et de concentration, Yannick et Stéphane ont terminé vainqueurs de cet après-midi convivial.



Le dimanche matin, bien avant le lever du jour, les bénévoles étaient dans les rues pour accueillir les 230 exposants et les installer dans le bourg. Durant toute la journée, brocanteurs, chineurs ou visiteurs pouvaient se restaurer auprès du stand buffet buvette bien approvisionné du Comité des Fêtes. De leur côté, les enfants trouvaient leur bonheur dans les manèges, enfantin ou auto-scooter selon leur âge. Quant aux visiteurs, ils avaient parfois des difficultés à se frayer un chemin dans la foule au milieu des stands bien achalandés.

Téléthon 2014 les 5 et 6 décembre

Jean-Pierre MICHARD, président de l'organisation intercommunale a invité le 29 août dernier les membres du conseil d'administration de Chamblet-Téléthon et les responsables des animations de chaque commune pour jeter les bases du Téléthon 2014. Toutes les animations qui ont fait le succès des années précédentes seront reconduites, une réorganisation par site et par thème sera proposée au public.

A Chamblet : outre la vente de pommes (1€ le Kg) qui a déjà commencé, celle de pommes de terre va s'organiser. Les animations commenceront à l'école par des activités spécifiques et le lâcher de ballons, pour se poursuivre le samedi par le départ de la parade des tracteurs, randonnées pédestre et nordique, danses, marché aux légumes, buffet, buvette avec le pot au feu à midi.

Dans les autres communes participantes :
– des animations locales spécifiques,
– des animations intercommunales : randonnée VTT en nocturne pour petits et grands à Bizeneuille, concert de chorales à Saint Angel, repas animé intercommunal à Deneuille les Mines, concours de belote à Bizeneuille, parade de tracteurs anciens, fil rouge, comme les années précédentes avec les trikes et motos.

Venez nombreux nous rejoindre.

Contact : 04 70 07 99 98 ou 06 70 18 44 87



Le CA et les animateurs présents

Calendrier des manifestations du trimestre

25 octobre : Théâtre de l'Amicale Laïque

5 et 6 décembre : Téléthon 2014

13 décembre : Repas de Noël de l'ESC

14 décembre : Concert de Noël des

Amis de Saint-Maurice

15 décembre : Rencontre tarot Club des Aînés

16 décembre : Spectacle de Noël des écoles

17 décembre : Repas de Noël des Aînés

18 décembre : Marché de Noël des

enseignants

31 décembre : Soirée Réveillon Crony Band

14 janvier : Concours de belote du Club

des Aînés

18 janvier : Repas communal de l'amitié